RMA
Asset Management

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

RMA Africa – Part P (ISIN : FR0011527183)

Ce Fonds est géré par RMA Asset Management

• Objectifs et politique d'investissement

L'objectif du Fonds classé « actions internationales » est d'offrir, sur un horizon d'investissement supérieur à 5 ans, une croissance du capital à long terme par des investissements en actions de sociétés africaines et en actions d'entreprises internationales qui opèrent principalement en Afrique.

La stratégie de gestion n'est pas corrélée à un indicateur de référence. Toutefois, des comparaisons a posteriori avec l'indice S&P Africa 40 dividendes nets réinvestis (en euros) restent possibles à long terme.

La méthode de gestion est discrétionnaire et s'appuie sur une analyse financière et économique approfondie des marchés africains afin de déterminer les secteurs économiques offrant le meilleur potentiel de croissance à moyen/long terme. Au sein de chaque secteur économique, le gérant sélectionne de manière discrétionnaire les valeurs en fonctions notamment des ratios d'analyse financière, des dividendes, des marges, des capitalisations, et des volumes de transactions. Les pays cibles auxquels le Fonds compte s'exposer sont notamment l'Afrique du Sud, le Nigeria, le Maroc, le Kenya, l'Egypte, le Ghana et la BRVM (Bourse Régionale des Valeurs Mobilières d'Afrique de l'Ouest).

Afin de réaliser son objectif de gestion, le Fonds peut investir de 60% à 100% de son actif net dans des actions africaines et/ou en actions d'entreprises internationales ayant des revenus générés sur le continent africain de tous secteurs, de petites, moyennes et/ou grandes capitalisations.

Le Fonds est exposé en permanence aux marchés actions à hauteur de 60% de son actif net via l'investissement en titres en direct et/ou en parts ou actions d'OPC.

Dans l'hypothèse où le gérant n'anticipe pas de condition favorable sur ces marchés, le Fonds peut investir jusqu'à 40% maximum de son actif net en instrument du marché monétaire (dont notamment des TCN) et/ou en titres de créances émis par des émetteurs publics du continent africain ou de l'Union européenne, sans contrainte d'éligibilité en terme de notation de crédit. L'exposition au risque de taux via l'investissement en titre en direct et/ou en parts ou actions d'OPC est limitée à 40% maximum de l'actif net. L'exposition au risque de change peut représenter 100% de l'actif net.

L'investissement en OPC est limité à 10% de l'actif net.

Le Fonds n'intervient pas sur les marchés financiers à terme.

La part P capitalise ses revenus.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque mardi jusqu'à 12 heures par BNP Paribas Securities Services et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative.

Cette part pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

• Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible — A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associé à la part P du Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque. Le Fonds n'est pas garanti en capital.

La part P du Fonds se situe actuellement au niveau 6 de l'indicateur synthétique en raison de son exposition au marché des actions africaines.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque de liquidité: risque que l'investisseur ne puisse pas négocier ses titres à la vente dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles.
- Risque de crédit : risque de dégradation de la qualité de signature d'un émetteur et/ou de défaillance d'un émetteur.

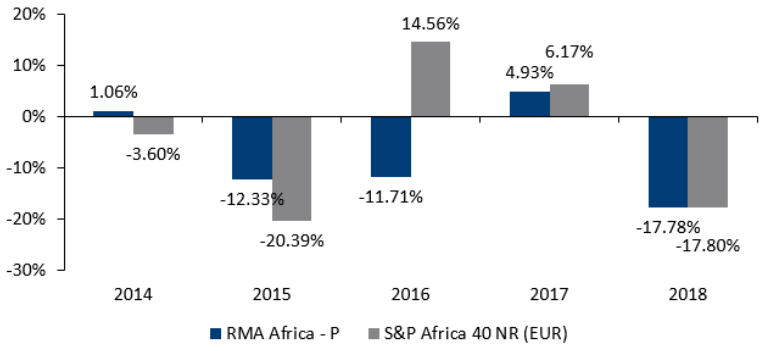
La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du Fonds.

• Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	**4%**	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie). Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.
Frais de sortie	**Néant**	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année		
Frais courants	**2,47 %**	Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2018. Ces frais peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ce pourcentage exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances		
Commission de performance	**10% de la surperformance au-delà de l'indice S&P Africa 40 dividendes nets réinvestis (en euros)** [(1)] Aucune commission n'a été prélevée sur l'exercice précédent, clos en décembre 2018	

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les frais du Fonds dans le passage intitulé « Frais et commissions » dans le prospectus disponible sur le site internet www.rma-am.com ainsi qu'auprès de RMA Asset Management, 3 rue Boudreau, 75009 Paris.



• Performances passées

Les performances présentées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Le Fonds a été créé le 2 août 2013

Date de création de la part P : 2 août 2013

La devise de référence est l'euro (EUR).

Indicateur de référence a posteriori : indice S&P Africa 40 dividendes nets réinvestis (en euros).

• Informations pratiques

Le dépositaire du Fonds est BNP Paribas Securities Services.
Le prospectus du Fonds, les derniers documents annuels et périodiques règlementaires sont disponibles en français et adressés sur simple demande écrite auprès de RMA Asset Management, 3 rue Boudreau, 75009 Paris, ainsi que sur le site internet www.rma-am.com. La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur le site internet www.rma-am.com.
Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du Fonds ou de votre conseiller fiscal.
La responsabilité de RMA Asset Management ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds. Le Fonds peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus du Fonds ou sur le site internet : www.rma-am.com.
Les détails de la politique de rémunération actuelle sont disponibles sur le site www.rma-am.com, ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).
RMA Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 28/01/2019.